Avis d'achat sur bon de commande n°15/2026

Le service de l'imprimerie Dar Al-Manahil (SEGMA) procéde à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation :

Flashage des plaques CTP chimie format 605x745 cm au profit du service de l'Imprimerie Dar Al-Manahil (SEGMA) au titre de l'année budgétaire 2026.

Lieu d'exécution :

Service de l'Imprimerie Dar Al-Manahil à Madinat Al-Irfane, Hay Ryad-Rabat-.

Délai d'exécution :

Trois (03) mois.

Date et heure limite de réception des devis des concurrents :

Lundi 30 novembre 2026 à 09h00.

Consistance de la prestation :

N° des prix	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Quantité	Garanties exigées
1	Flashages des plaques CTP chimie format 605x745 cm, plaques développé et gommé. **N.B. :** • **Les plaques sont fournies par le maître d'ouvrage.** • La quantité dépend au programme du service. • La livraison doit s'effectuer dans un délai de vingt-quatre (24) heures pour chaque fichier envoyé par le service et sera à la charge du titulaire du bon de commande.	Plaque	500	Les plaques flashées doivent être établies en bonne et due forme, livrées dans un délai de vingt-quatre (24) heures selon les besoins du service et aux frais du titulaire du bon de commande

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Rabat, le 27/11/2026

Royaume du Maroc – Ministère de la Jeunesse de la Culture et des Sports – Département de la Culture – Imprimerie Dar Al Manahil

Le Sous-ordonnateur
Chef de Service
de l'imprimerie Dar Al Manahil
- SEGMA -
M. Youness ALJ